



(Le) **MINI STAGE « DÉCOUVERTE MÉTIER »** proposé par la **C.C.I. des Pays de la Loire**

Objectif(s)	Aider un(e) jeune scolarisé(e) en collège ou en lycée (général et technologique / professionnel) à construire son projet d'orientation et professionnel.
Descriptif	A l'occasion d'un stage de découverte / d'une séquence d'observation de courte durée, en dehors des périodes et du contexte scolaires , le collégien / la collégienne ou le lycéen / la lycéenne âgé(e) au minimum de 14 ans découvre une entreprise et en particulier un métier . La Chambre consulaire locale apporte son appui à l'organisation mais l'initiative revient au/à la jeune et/ou à l'entreprise ; la C.C.I. Pays de la Loire délivre et valide les conventions de stage signées entre le/la jeune, (généralement) ses responsables légaux et l'entreprise.
Public(s) visé(s)	Collégien(ne)s âgé(e)s de 14 ans révolus, scolarisé(e)s en classes de 4 ^{ème} ou de 3 ^{ème} Lycéens / Lycéennes âgé(e)s de 14 ans révolus, scolarisé(e)s en classes de S ^{de} , 1 ^{ère} ou Terminale, <i>sous réserve d'une évolution réglementaire.</i>
Planning	Prendre contact avec la C.C.I. plusieurs semaines avant l'immersion en entreprise. Le mini-stage a lieu en périodes de vacances scolaires, en fonction du calendrier officiel du Rectorat.
Contact(s)	Mme Isabelle Arriau , C.C.I. Pays de la Loire Tél. : 02 41 20 53 15 isabelle.arriau@paysdelaloire.cci.fr